

CURETAGE ASPIRATIF

INDICATION

Il ressort des examens préalables qu'un curetage aspiratif est nécessaire. Il peut s'agir d'une grossesse arrêtée, d'un œuf clair ou d'une rétention. Le curetage est une alternative thérapeutique qui a été discutée avec votre médecin.

INTERVENTION

En général, la vessie est vidée avant l'intervention grâce à une sonde vésicale. L'intervention est réalisée sous anesthésie générale. L'anesthésiste vous informera en particulier des détails et des risques de la technique choisie.

Elle nécessite de dilater le col de l'utérus pour pouvoir introduire une canule d'aspiration de diamètre adapté à l'âge de la grossesse. Le contenu de l'utérus est aspiré par la canule d'aspiration reliée à une machine (permettant l'aspiration) par un tuyau. Il est parfois utile de vérifier avec un autre instrument (curette) la bonne vacuité de l'utérus. Les débris évacués seront éventuellement envoyés au laboratoire pour une analyse au microscope (examen histologique).

COMPLICATIONS POSSIBLES

Aucune intervention n'est complètement exempte de risques. En dépit de toute la méticulosité apportée, il est possible que des troubles surviennent dans des cas isolés pendant et après l'opération. Ils sont, cependant, le plus souvent immédiatement reconnus et se maîtrisent bien en règle générale.

Pendant l'intervention

Perforation utérine lors de la dilatation du col ou lors de l'aspiration.

Déchirure du col de l'utérus.

Des hémorragies abondantes qui, dans certains cas, rendent une transfusion de sang et/ou de dérivés sanguins nécessaires, voire une nouvelle chirurgie (par coelioscopie ou ouverture de l'abdomen) pouvant aller jusqu'à l'ablation de l'utérus.

Des blessures d'organes voisins (uretère, vessie, intestin, nerf) qui peuvent entraîner la réalisation dans le même temps opératoire d'une coelioscopie, voire d'une ouverture de l'abdomen.

Très rarement, des lésions par compression de nerfs ou de parties molles dues à la position imposée par l'opération. Ceci s'applique également aux lésions cutanées dues aux désinfectants et/ou au courant électrique.

Après l'opération

Des hémorragies secondaires qui peuvent encore survenir plusieurs jours après l'intervention et nécessiter une opération ou une transfusion de sang.

Des infections pouvant nécessiter l'administration d'antibiotiques et un nouveau geste chirurgical.

Une rétention ovulaire (rétention de fragments de la grossesse).

De manière exceptionnelle des difficultés pour être à nouveau enceinte (synéchie utérine, infertilité par atteinte des trompes) ou une béance du col de l'utérus susceptible d'entraîner des fausses couches.

MOTIFS DE CONSULTATION EN URGENCE EN POST-OPERATOIRE

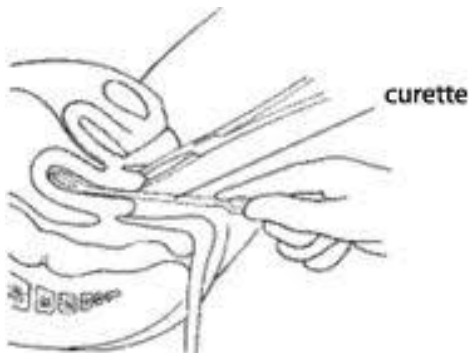
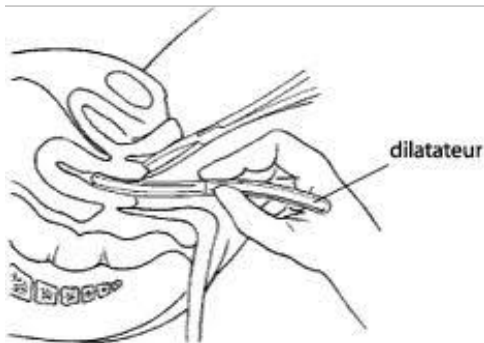
Vous devez consulter en urgence si vous présenter l'un des symptômes suivants :

- Fortes douleurs abdominales
- Fièvre supérieure à 38 °C
- Saignements plus abondant que des règles
- Pertes vaginales malodorantes
- Malaise
- Tout autre symptôme suspect

Vous devez vous rendre à la consultation de contrôle qui permet de vérifier l'absence de complications. Veuillez à ne pas utiliser de tampons et avoir de rapports sexuels les premiers jours de l'intervention.

CONTRÔLE POST-OPERATOIRE

Une visite de contrôle dans le mois qui suit le curetage est nécessaire pour s'assurer que le geste a été complet. En fonction du résultat de l'opération et des résultats de l'analyse tissulaire réalisée, des examens de contrôle peuvent se révéler nécessaires. Vous et/ou votre médecin traitant en serez/sera informé(s). Un contrôle gynécologique régulier doit être effectué, généralement une fois par an, par le gynécologue. Dans certains, votre médecin vous proposera un contrôle par hystéroscopie diagnostique pour vérifier l'absence de rétention trophoblastique ou synéchies utérines.



Si vous utilisez la version numérique :

- Je certifie avoir lu et compris toutes les pages de ce document et je coche la case pour le signer numériquement.

Si vous utilisez la version manuscrite :

Date de remise du document au patient (e) :

Date et signature du patient (e) :

Pages précédentes à parapher

